

Site Natura 2000 des Gorges de la Tardes et de la vallée du Cher

Comité de pilotage du 15 novembre 2022



Ordre du Jour

- **Introduction par Madame la Présidente du COPIL**
- **Bilan du travail réalisé depuis la dernière réunion du COPIL**
 - 1 – Les habitats**
 - 2 – Les Espèces**
 - 3 – Les Contrats Natura 2000 et la restauration des habitats**
 - 4 – La charte Natura 2000**
 - 5 – Les Incidences Natura 2000**
 - 6 – Communication**
- **Perspectives 2023**
- **Questions diverses**
- **Informations de la part des services de l'Etat**

➤ Un petit mot d'accueil



➤ Travail réalisé par le CD23 et l'ONF



1 – Les espèces de l'annexe II



3 nouvelles espèces d'intérêt communautaire



Suivi des coléoptères saproxyliques par la SEL (2022)

10 pièges d'interception polytrap

Relevés tous les 15 jours de mai à septembre.



Suivi des coléoptères saproxyliques par la SEL (2022)

150 espèces de coléoptères saproxyliques identifiées

10 espèces déterminantes de ZNIEFF en Limousin

2 espèces classées VU sur la liste rouge des coléos saproxyliques du limousin, 4 classées NT

3 espèces nouvelles pour le Limousin, une grosse dizaine nouvelles pour la Creuse



Taupin à cou sanglant



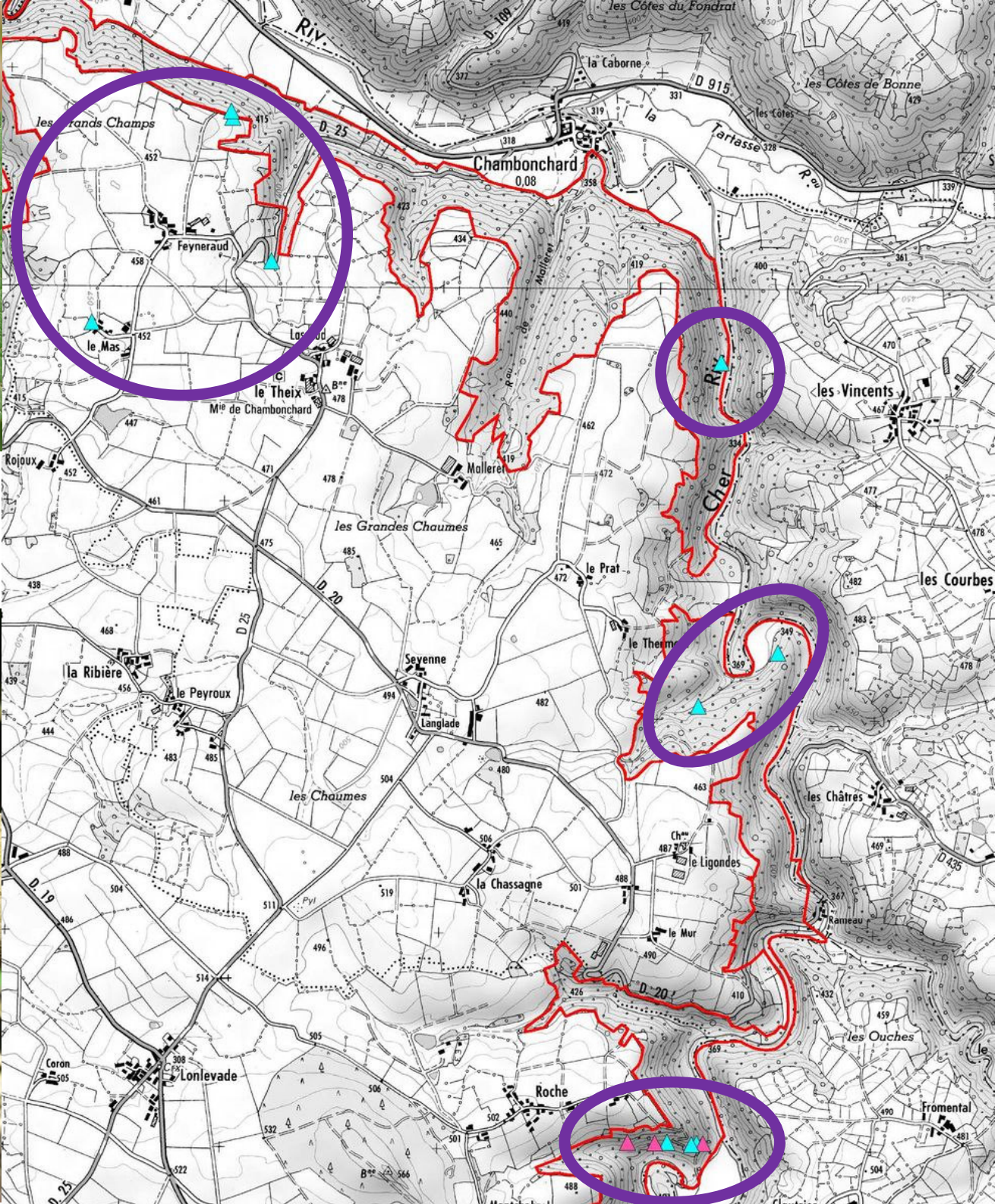
Charançon écorce



Ampedus nigroflavus



Rosalie des Alpes,
Rosalia alpina



Suivi du sonneur à ventre jaune

Suivi par le GMHL (2020, 2021, 2022)



Suivi par l'animateur, ses stagiaires
Rob VEEN et ses stagiaires
165 sonneurs suivis sur le site et ses alentours



Suivi des espèces présentes et recherche d'autres espèces

Pêches électriques sur les cours d'eau (2020 et 2022)



Suivi des espèces présentes et recherche d'autres espèces

Recherches des bivalves par LNE (2022)

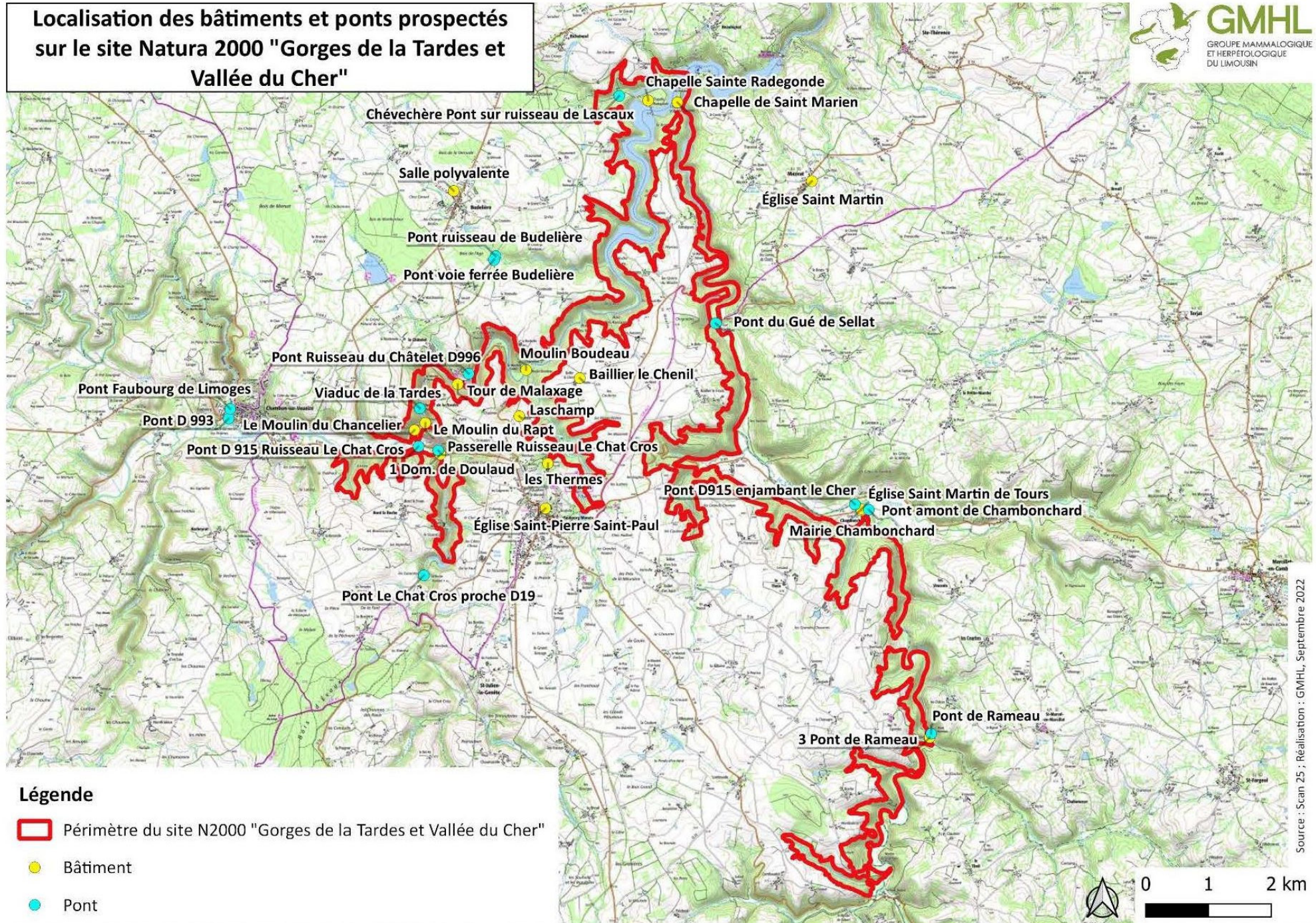


Détection des chiroptères en activité par le GMHL (2022)



Détection des chiroptères en activité par le GMHL (2022)

Localisation des bâtiments et ponts prospectés sur le site Natura 2000 "Gorges de la Tardes et Vallée du Cher"



Légende

- Périmètre du site N2000 "Gorges de la Tardes et Vallée du Cher"
- Bâtiment
- Pont

Source : Scan 25 ; Réalisation : GMHL, Septembre 2022

Figure 2 : Localisation des bâtiments et ponts prospectés sur le site Natura 2000 « Gorges de la Tardes et Vallée du Cher »

Détection des chiroptères en activité par le GMHL (2022)

Localisation des espèces inventoriées lors des prospections diurnes sur le site Natura 2000 "Gorges de la Tardes et Vallée du Cher"

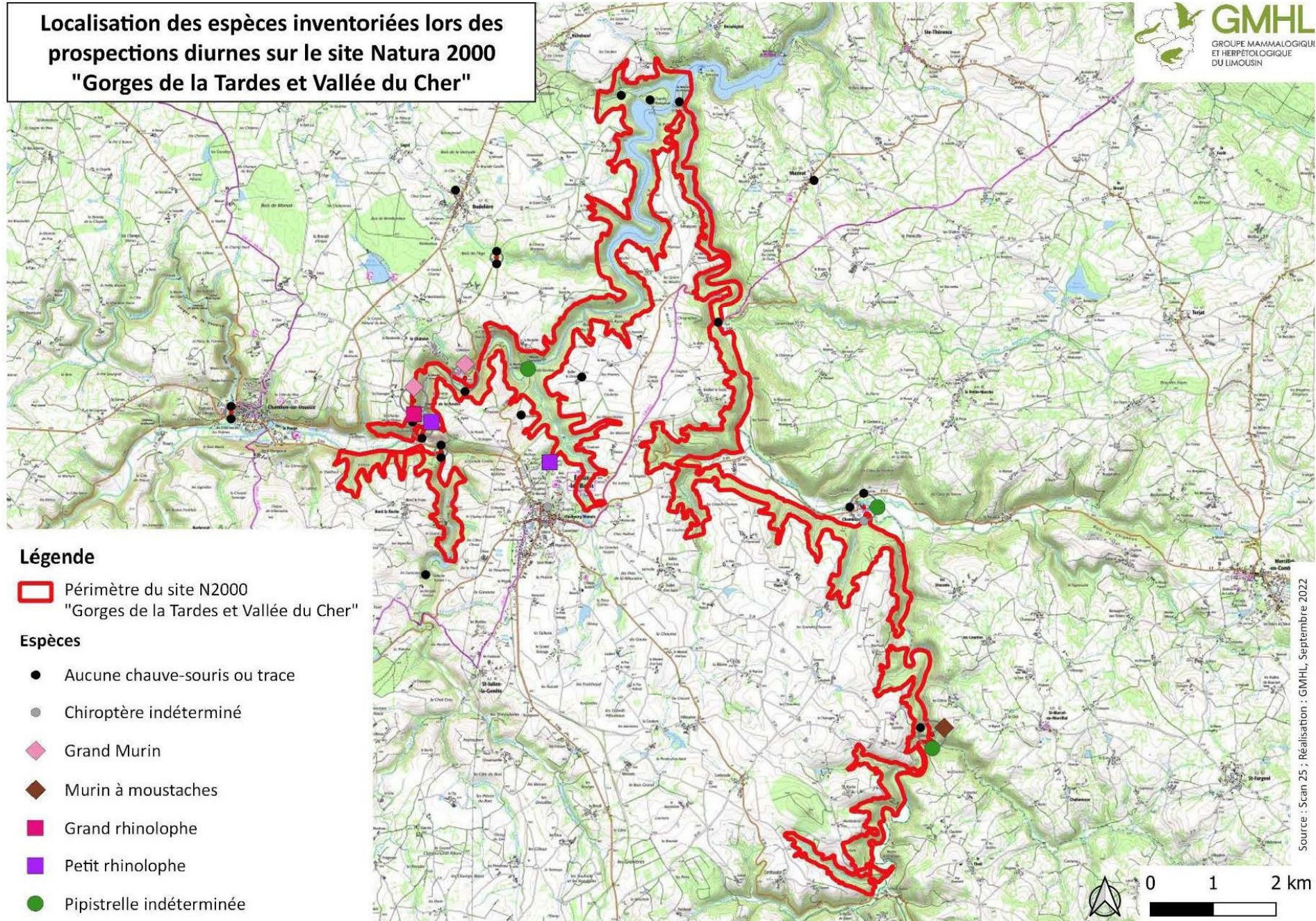
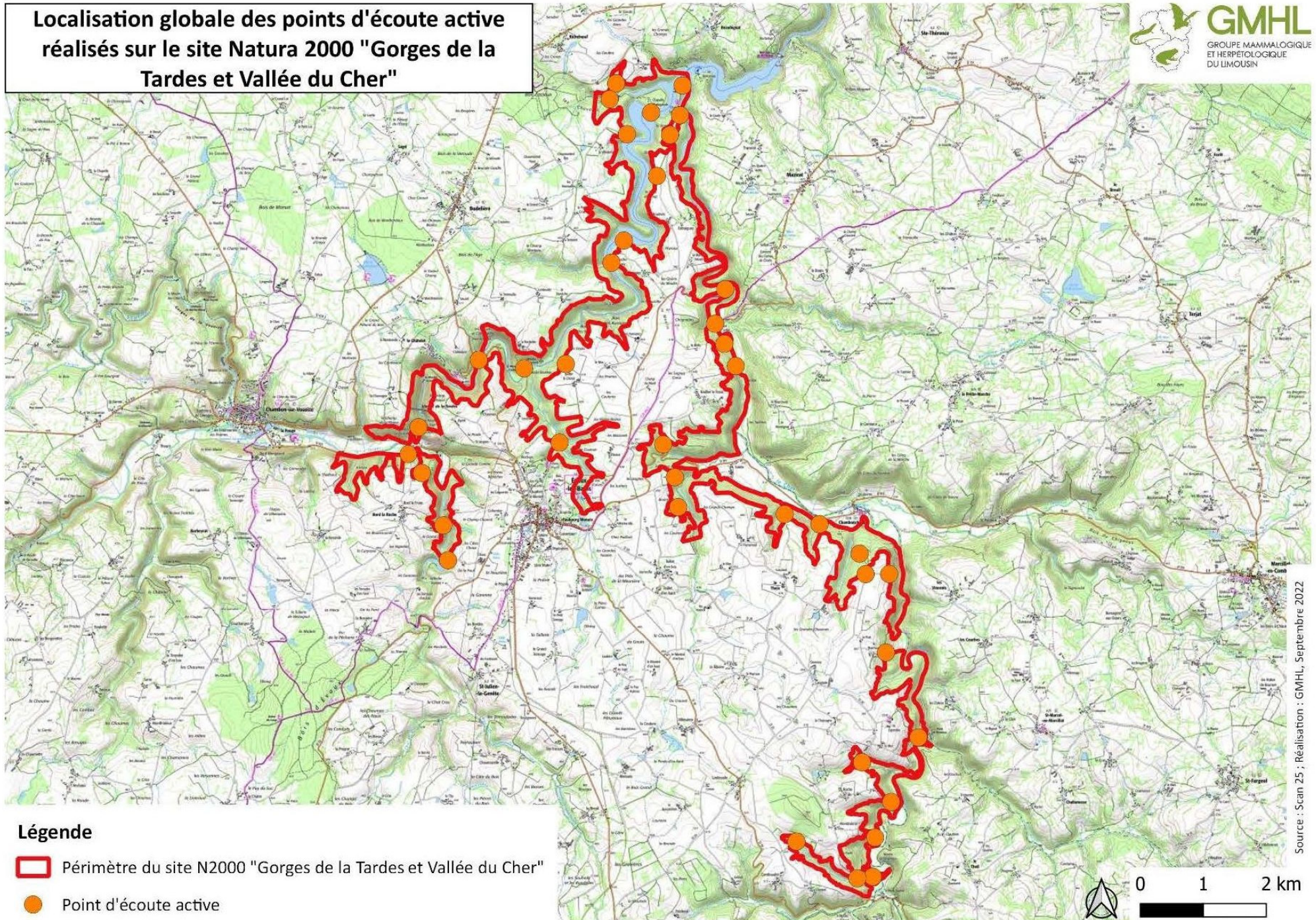




Figure 14 : Localisation des espèces inventoriées lors des prospections diurnes des bâtiments et des ponts sur le site Natura 2000 « Gorges de la Tardes et Vallée du Cher »

Détection des chiroptères en activité par le GMHL (2022)

Localisation globale des points d'écoute active réalisés sur le site Natura 2000 "Gorges de la Tardes et Vallée du Cher"



Légende

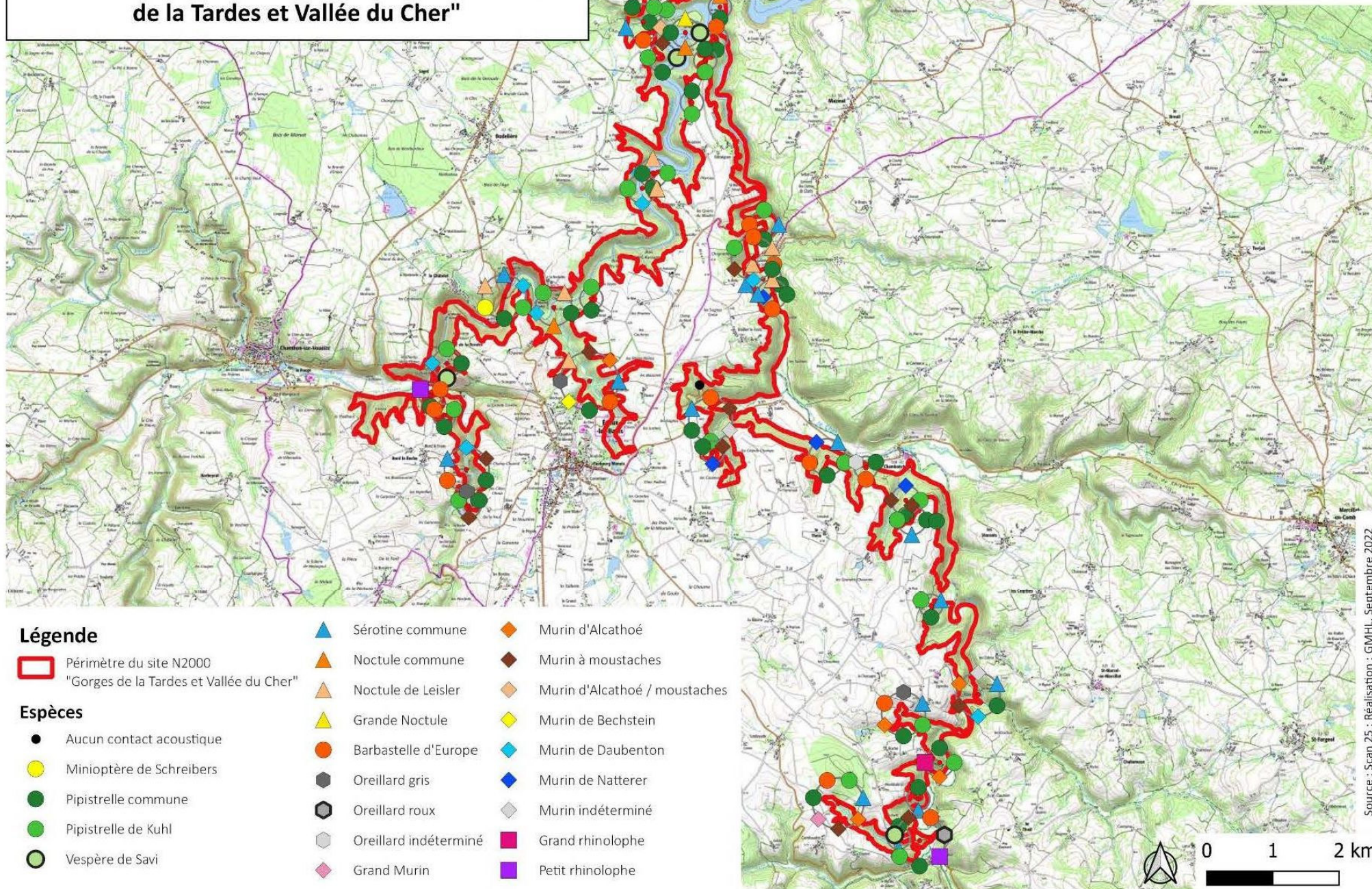
-  Périmètre du site N2000 "Gorges de la Tardes et Vallée du Cher"
-  Point d'écoute active

Source : Scan 25 ; Réalisation : GMHL, Septembre 2022

Figure 3 : Localisation globale des points d'écoute active sur le site Natura 2000 « Gorges de la Tardes et Vallée du Cher »

Détection des chiroptères en activité par le GMHL (2022)

Localisation globale des espèces détectées pendant les écouteurs actives sur le site Natura 2000 "Gorges de la Tardes et Vallée du Cher"



Source : Scan 25 ; Réalisation : GMHL, Septembre 2022

Figure 20 : Localisation des espèces inventoriées durant l'écoute active sur le site Natura 2000 "Gorges de la Tardes et Vallée du Cher"

Détection des chiroptères en activité par le GMHL (2022)

19 espèces inventoriées dont 6 de l'annexe II

2 Découvertes :



Minioptère de Schreibers



Vespère de Savi

1 donnée importante :



La grande noctule

En ajoutant les données hivernales : 20 espèces dont 7 de l'annexe II

Détection des chiroptères en activité par le GMHL (2022)



Grand Rhinolophe



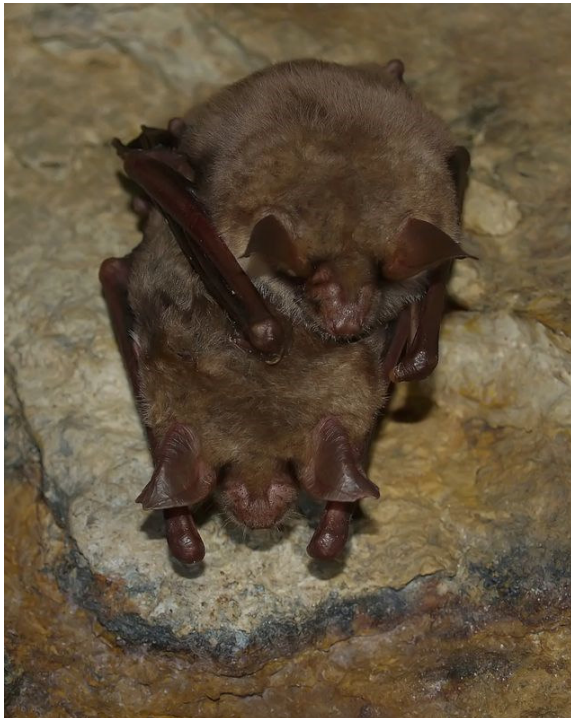
Petit Rhinolophe



Barbastelle



Minioptère de Schreibers



Grand Murin



Murin de Bechstein



Murin à oreilles échancrées

Suivi des chiroptères en activité (été 2022)



- Laisser les vieux arbres, maintenir les arbres morts (gîtes)
- Eviter les coupes rases, privilégier les peuplements feuillus
- Préserver les haies
- Maintenir les milieux ouverts (landes, pelouses)
- Ne pas utiliser de pesticides

Suivi des chiroptères en activité (été 2022)



- Laisser des accès dans les vieux bâtiments
- Installer des gîtes
- Aménager les ponts



Suivi des espèces présentes et recherche d'autres espèces

Journée d'inventaire par des stagiaires (Vallée du Cher 5 mai 2022)



Suivi des espèces présentes et recherche d'autres espèces

Journée d'inventaire par des stagiaires (Vallée du Cher 5 mai 2022)

239 observations

Loutre (traces)

Ecaille chinée

Lucane

Sonneur à ventre jaune

132 espèces

Coronelle lisse

Ascalaphe soufré

Alyte accoucheur

Orchis morio

Petite violette, *Boloria dia*

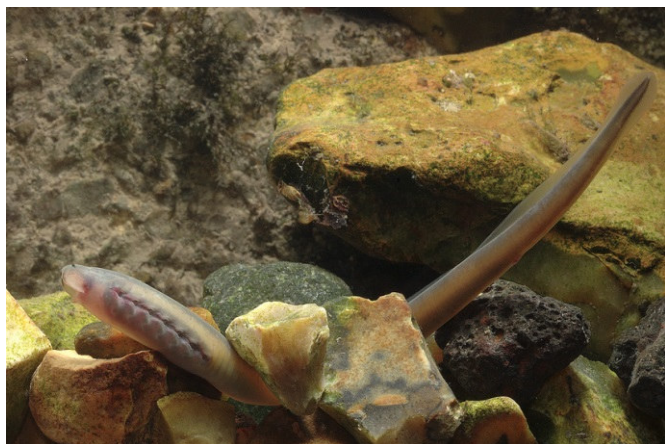


Punaise brune à antennes & bords panachés, *Dolycoris baccarum*



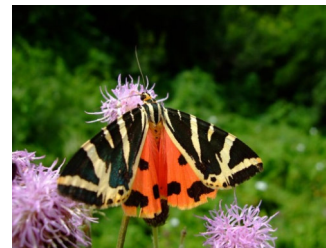
3 espèces de poissons

Espèce d'intérêt communautaire		Code Natura 2000	Abondance	Conservation
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	1096	Rare	Bonne
<i>Cottus perifretum</i>	Chabot	5315	Rare	Bonne
<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	5339	Rare	Moyenne



6 espèces d'invertébrés

Espèce d'intérêt communautaire		Code Natura 2000	Abondance	Conservation
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	1041	Très rare	Moyenne
<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	1060	Très rare	Moyenne
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	1083	commune	Bonne
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	6199	Commune	Bonne
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne	1088	Rare	Bonne
<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	1087	Rare	Bonne



8 espèces de mammifères

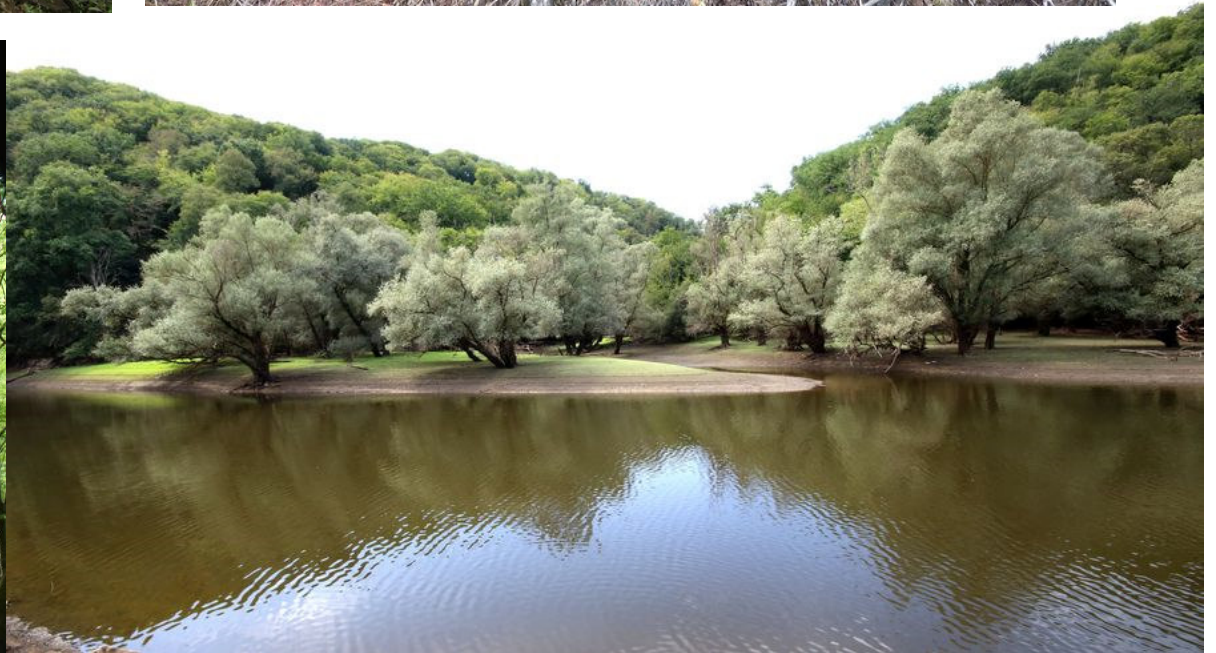
Espèce d'intérêt communautaire		Code Natura 2000	Abondance	Conservation
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	Commune	Moyenne
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	1304	Commune	Moyenne
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	1308	Commune	Moyenne
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	1321	Rare	Moyenne
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	1323	Rare	Moyenne
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	1324	Rare	Moyenne
<i>Miniopterus Schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers	1310	Très rare	Moyenne
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	Commune	Moyenne

1 amphibien

Espèce d'intérêt communautaire		Code Natura 2000	Abondance	Conservation
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	1193	Commune	Bonne

**Soit un total de 18 espèces de l'annexe II
(10 espèces en 2004)**

2 – Les habitats de l'annexe I



Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Suivi des Hêtraies à houx par le CBNMC (2022)



Nouvel habitat : les hêtraies de l'asperulo-fagetum (9130)

4,60 ha au Ligondeix



Découverte d'une hêtraie à houx (9120)

3 ha au Ligondeix



Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Suivi des pelouses sèches par le CBNMC (2020 -2021-2022)



- Sainte-Radegonde

- Chêvechère

- Roches

Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Suivi du Gazon amphibie sur la Tardes par le CBNMC (2022)



Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Suivi du Gazon amphibie sur la Tardes par le CBNMC (2022)



Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Suivi du Gazon amphibie sur la Tardes par le CBNMC (2022)



Suivi du Gazon amphibie sur la Tardes par le CBNMC (2022)

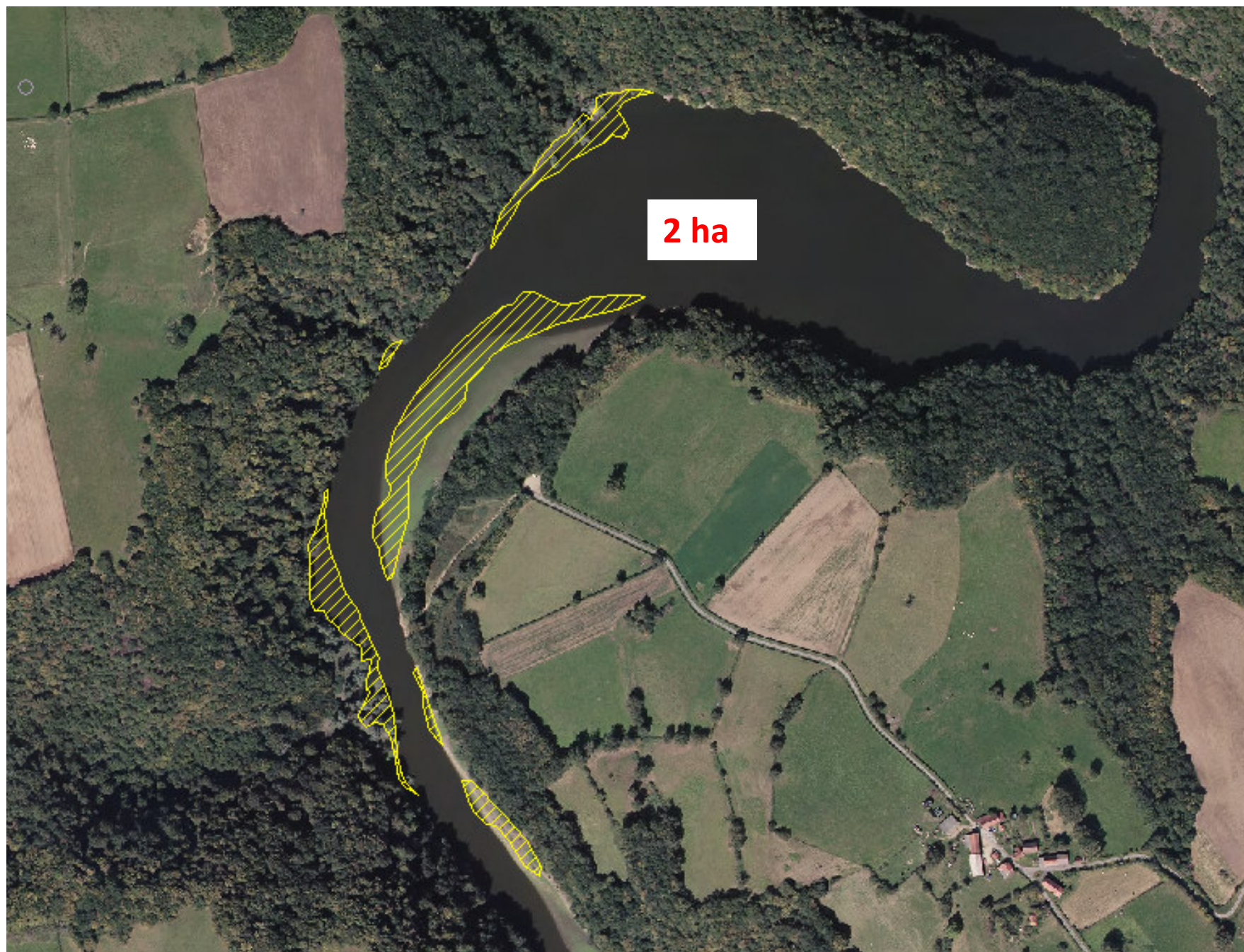


Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Suivi du Gazon amphibie sur la Tardes par le CBNMC (2022)



Habitat 3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri p.p* et du *Bidenton p.p*.



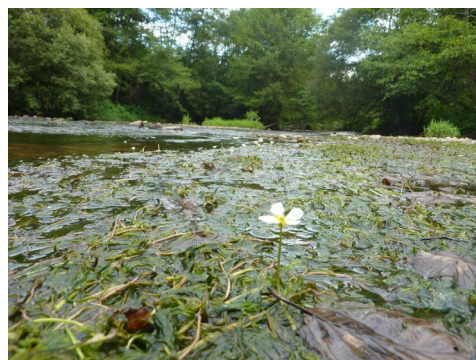
5 habitats forestiers

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Représentativité	Conservation
Forêts de pentes, éboulis et de ravin du Tilio-Acerion	9180*	1,98 ha	Significative (C)	Bonne
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex	9120-2	31,3 ha	Bonne (B)	Bonne
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	9130	4,6 ha	Significative (C)	Bonne
Forêts alluviales à Aulne et Frêne	91 E0*	30,6 ha	Bonne (B)	Bonne
Saulaie arborescente à saule blanc	91E0-1*	0,5 ha	Significative (C)	Moyenne



5 habitats liés à l'eau

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Représentativité	Conservation
Communautés annuelles mésotrophiques à eutrophiques, de bas niveau topographique, planitiaires d'affinités continentales, des <i>isoeto-Juncetea</i>	3130-3	(5,7 ha)	Bonne	Bonne
Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques	3140-1	0,01 ha	Significative	Moyenne
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260	0,2 ha	Significative	Moyenne
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p</i> et du <i>Bidenton p.p.</i>	3270	(2,0 ha) Mosaïque	Significative	Moyenne
Mégaphorbiaie riveraine	6430	2,7 ha	Bonne (B)	Moyenne



2 habitats de landes et pelouses

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Représentativité	Conservation
Pelouses calcicoles subatlantiques xériques et acidiclinales sur basaltes et granites du Massif central et du Sud-Est	6210-36	2,6 ha	Bonne	Bonne
Lande sèche à Callune et Genêt	4030	11,6 ha	Bonne	Moyenne



3 habitats rocheux

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Représentativité	Conservation
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	0,1 ha	Significative	Bonne
Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	8230	0,3 ha	Significative	Bonne
Grottes à chauves-souris	8310	4	Significative	Moyenne



Soit un total de 15 habitats de l'annexe I (8 habitats en 2004)

COPIL 18 octobre 2016

COPIL 15 novembre 2022

9 habitats

15 habitats



15 Espèces

18 Espèces



3 – Restauration des habitats

Contrat Natura 2000 – Entretien de la lande du saut du loup (fin du contrat)



Chantiers nature – Restauration d’habitats

Saut du Loup 2021



Chantiers nature – Restauration d’habitats

Chêvechère



Chantiers nature – Restauration d’habitats

Roches



Chantiers nature – Restauration d’habitats

Mares à sonneurs



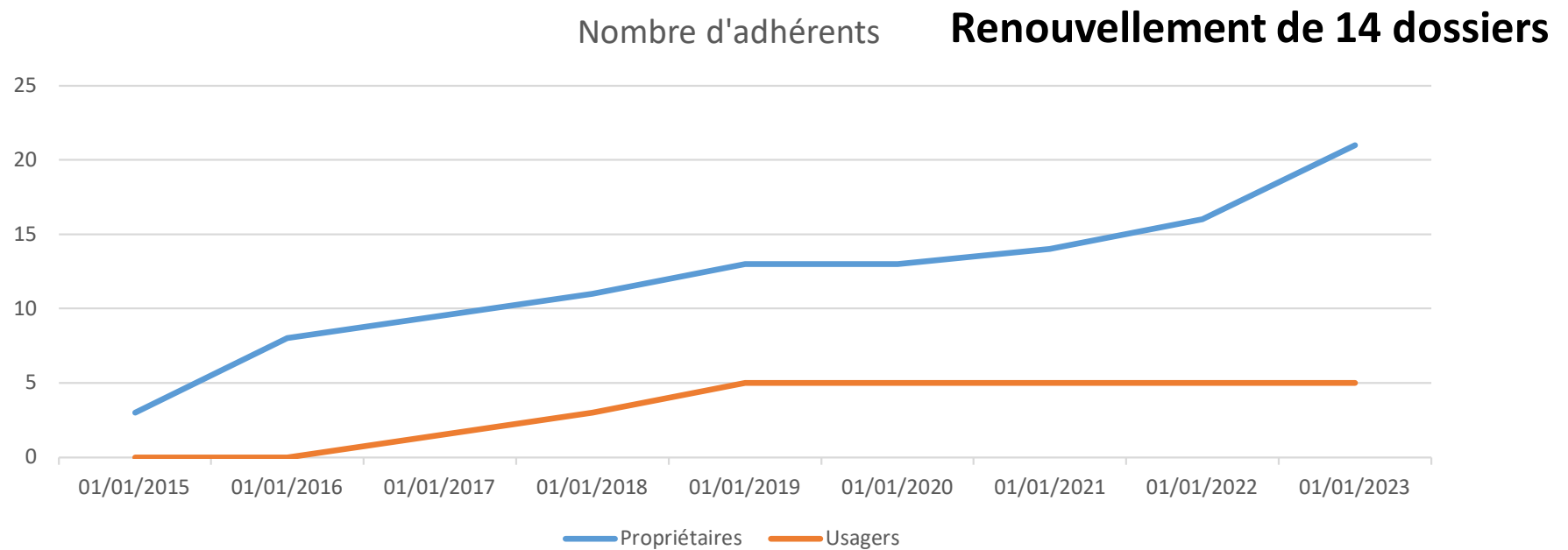
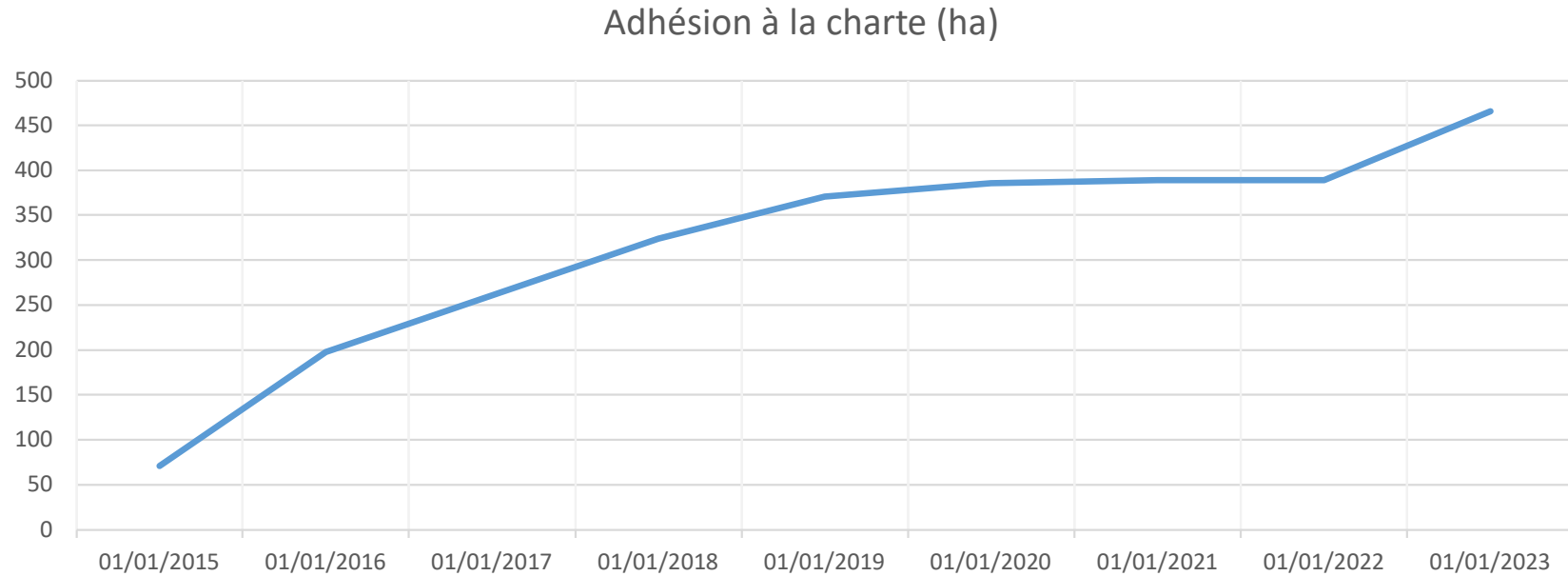
Chantiers nature – Restauration d’habitats

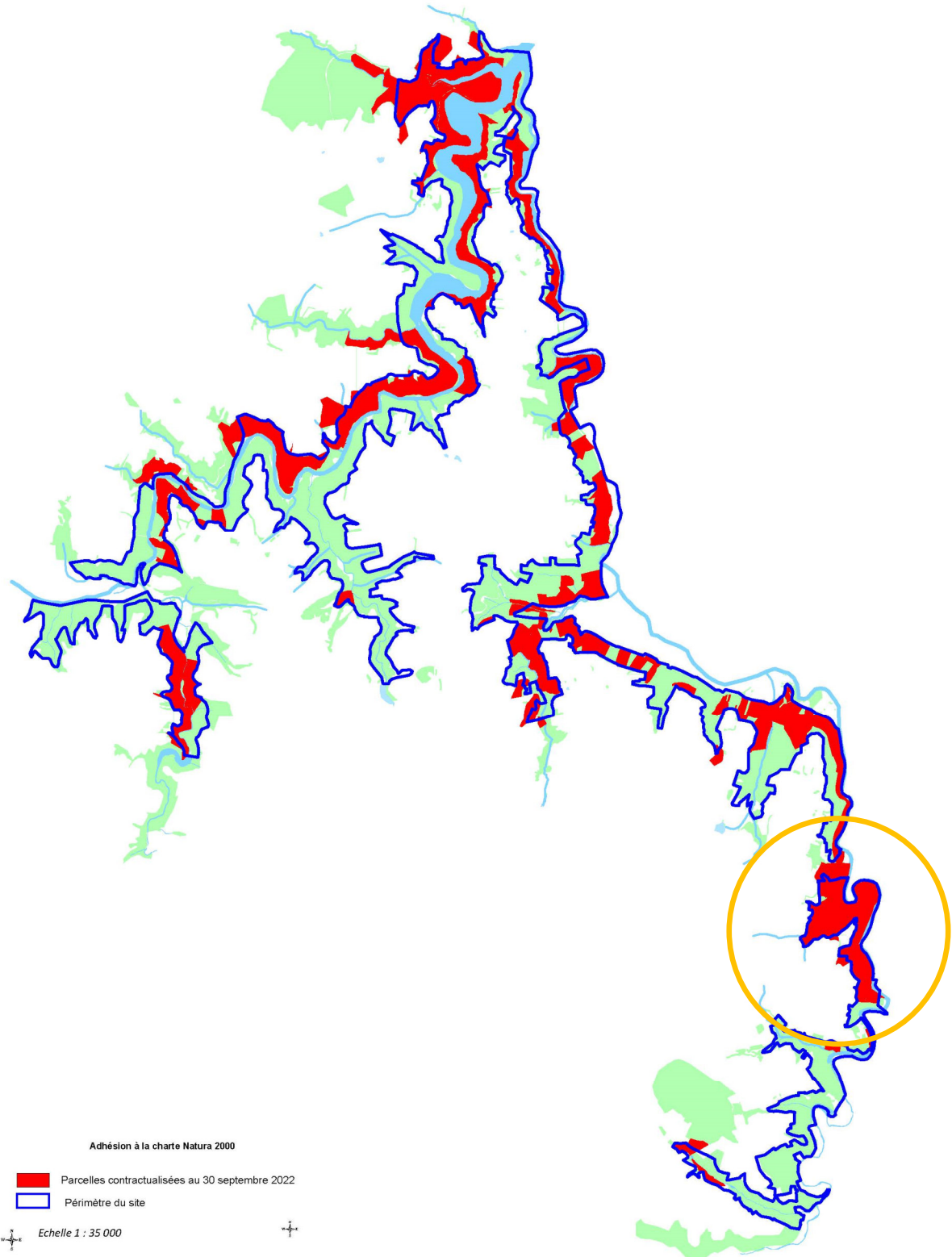
Saut du loup 2022



4 – Adhésion à la charte Natura 2000

466 ha (38 %)





Adhésion à la charte Natura 2000

- Parcelles contractualisées au 30 septembre 2022
- Périmètre du site

5 – Evaluation des incidences Natura 2000

Doublement du parc éolien de Chambonchard – Société IBERDROLA

FEVRIER 2020

ÉTUDE D'INCIDENCE NATURA 2000 DU PROJET DE PARC EOLIEN D'AERODIS CHAMBONCHARD

Département : Creuse

Communes : Chambonchard – Eaux-les-Bains

Maître d'ouvrage



Réalisation de l'étude



Bureau d'études en environnement
énergies renouvelables et aménagement durable

Tome n° 4.5
Etude d'incidences
Natura 2000

encis environnement
SIRET : 539 071 838 00013 - Code APE : 7112 B
Siège : Parc Ester Technopole, 21 rue Columba - 87 008 L'AVOIGES Cedex - FRANCE
Tél : +33 05 55 36 28 39 - E-mail : contact@encis-ev.com
www.encis-environnement.fr

Parc photovoltaïque d'Evaux-les-Bains – EREA Energie



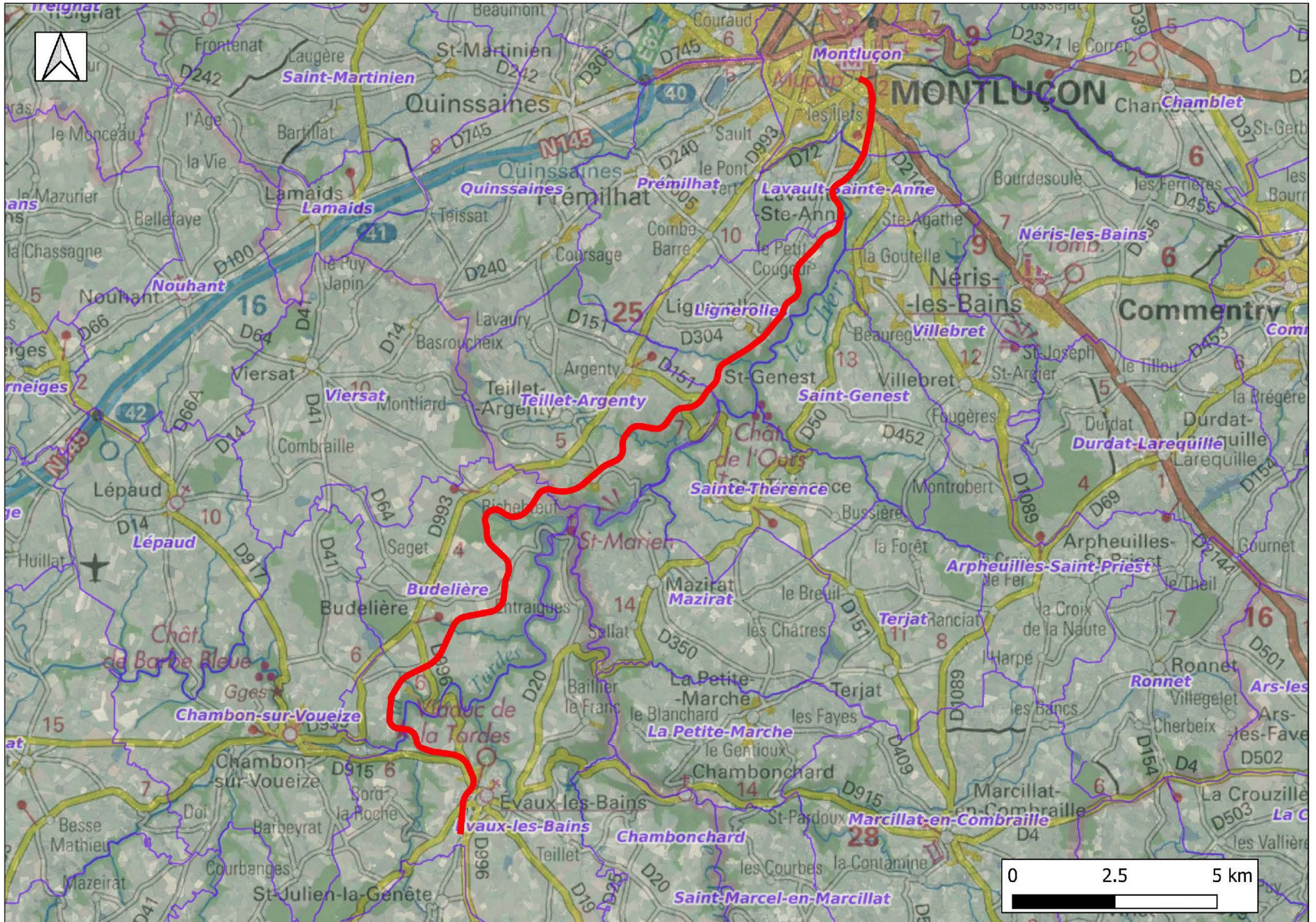
Franchissement d'un cours d'eau – forêt de Monsieur DUBUJADOUX (Budelière)



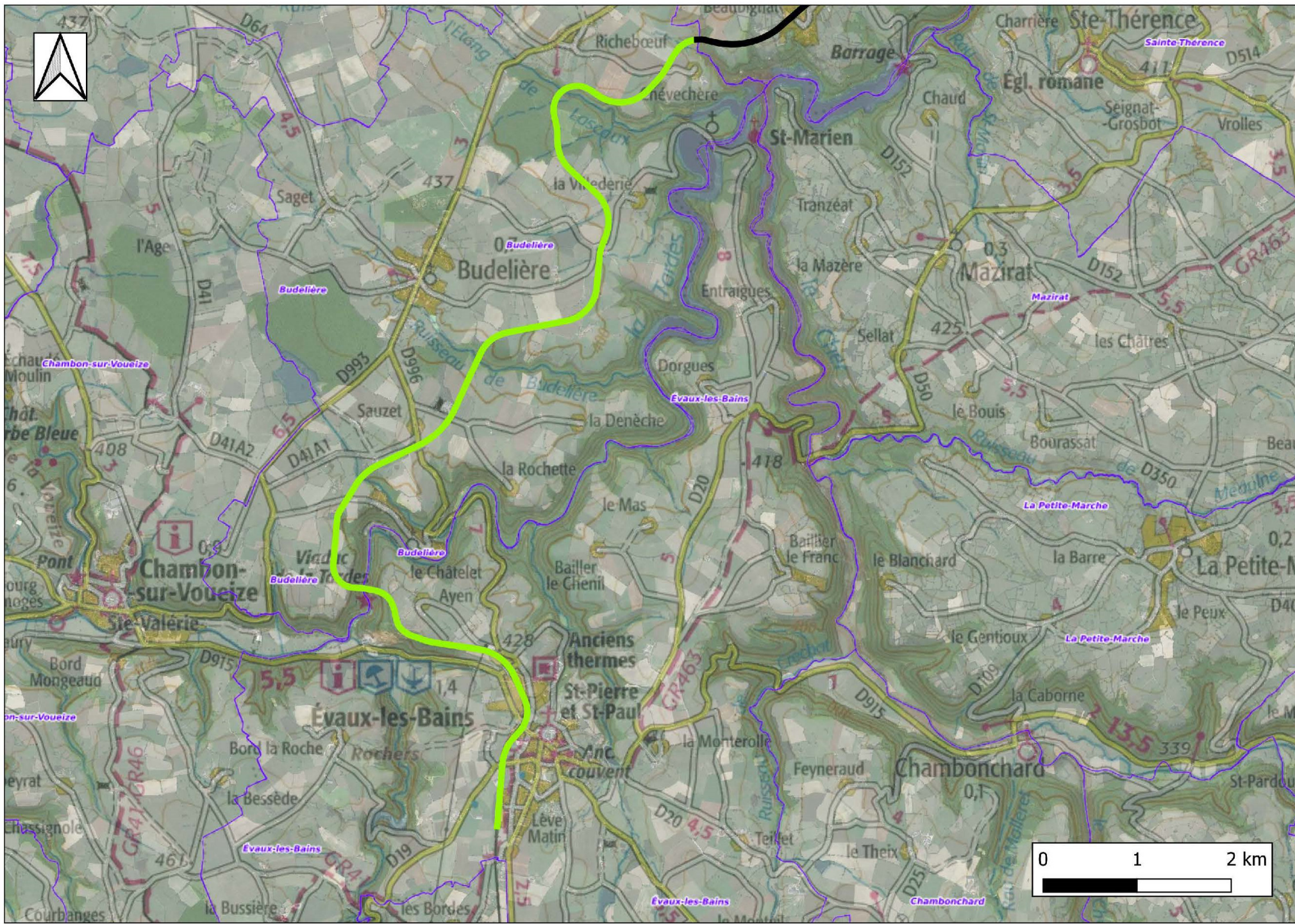
Aménagement d'une zone de pompage dans le Cher au Gué de Sellat



Dernière minute : projet d'aménagement de la voie verte sur la voie SNCF



Dernière minute : projet d'aménagement de la voie verte sur la voie SNCF



6 – Communication

Site Internet

<http://tardesetcher.n2000.fr/site>

Rechercher :

Gorges de la Tardes et vallée du Cher

 NATURA 2000

- Découvrir Natura 2000
- Le site
- Actualités

Accueil

Bienvenu sur l'espace Internet du Site Natura 2000 des Gorges de la Tardes et de la vallée du Cher (FR7401131), porté par le Conseil Départemental de la Creuse.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'animateur du site Natura 2000, Laurent RIVIERE à l'adresse suivante : laurent.riviere@onf.fr

la CREUSE
le Département

 Office National des Forêts



Les habitats Annexe1



Les espèces Annexe2



6 – Communication

Chronique radio hebdomadaire sur France bleu Creuse



Des acteurs Creusois qui s'engagent pour le bien de notre planète en Creuse © Getty

Environnement

France Bleu Côté Nature Semaine

Du lundi au vendredi à 9h15



PODCASTS



Lettre d'information/alerte sur séneçon du Cap



Alerte plante invasive ! Le séneçon du cap, *Senecio inaequidens*

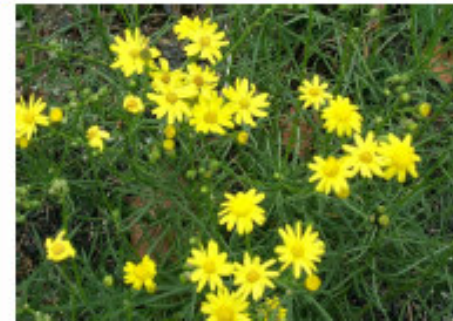
Le Séneçon du cap, originaire d'Afrique du sud, a été importé par la laine vers 1930 et s'est installé sur tout le territoire. Aujourd'hui on le trouve essentiellement sur les chemins et bords de route.

Il forme des grosses touffes avec des fleurs jaunes et des feuilles très étroites.

C'est une plante très gênante qui envahit progressivement les milieux et notamment les pelouses, landes et prairies et qui offre la particularité de fleurir quasiment toute l'année.

Il supprime rapidement la végétation naturelle et appauvrit la biodiversité. Il est toxique pour l'ensemble des ruminants (très toxique pour les chevaux) et diminue fortement les rendements fourragers.

Un pied a été trouvé dans une pelouse du site Natura 2000 sur la commune de Budelière en bas de la chapelle Sainte-Radegonde.



Les recommandations

- Observer régulièrement les espaces verts de la commune.
- Arracher systématiquement les pieds avant la montée en graines.
- Exporter du site et stocker dans un endroit isolé.
- Eviter la lutte chimique peu efficace.
- Signaler toute présence à l'animateur du site ou au PETR.





Aux élus locaux pour leur très forte implication

Dans les actions du réseau Natura 2000



Candidature aux trophées Natura 2000



➤ Perspectives pour 2023



➤ Perspectives pour 2023

- Changement d'animateur (Transition)
- Nouvelles relations avec la Région Nouvelle-Aquitaine
- Nouveaux contrats (cahiers des charges et contacts des propriétaires)
- Poursuite des suivis scientifiques
- Renouvellement des chartes Natura 2000 et nouvelles adhésions
- Réalisation de chantiers bénévoles
- Chroniques radios sur France Bleu Creuse (Jusqu'en juin 2023)

➤ Point d'information des services de l'Etat



1 – Actualités réglementaires

- Décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres
- Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite Loi 3DS

1 – Actualités réglementaires

- Article 61 de ladite loi : modifie la rédaction des articles législatifs suivants du code de l'environnement : L.414-1, L.414-2, L.414-3
- L'autorité compétente (ou administrative) sera le président du Conseil Régional en lieu et place de l'État (Préfecture)
- Entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023
- Projet de Décret en cours : modifiera certaines dispositions relatives à Natura 2000 : articles réglementaires R.414-2 à R.414-18
- Principaux points : gestion des sites : COPIL, DOCOB, animation de sites, contrats, chartes : compétence Conseil Régional
- Seuls la procédure désignation de sites et le dispositif Evaluation incidences Natura 2000 relèveront de la compétence Etat.

➤ Questions diverses



M E R C I

